



# Le siphonnage continue !

Le 28 septembre, **Solidaires Finances** a été reçue par le ministre de l'Action et des Comptes publics au sujet de l'avenir des directions relevant de son périmètre.

G. Darmanin était entouré de deux de ses collaborateurs, de la Secrétaire générale des ministères économiques et financiers, du directeur de cabinet d'O. Dussopt. Le ministre a entamé la discussion en évoquant deux points :

- **L'unification des réseaux de recouvrement,**
- **La déconcentration de proximité.**

Sur le premier sujet, le ministre nous a informé d'une mission confiée à Alexandre Gardette (Administrateur général des Finances Publiques) qui devra rendre ses conclusions fin décembre et qui rencontrera les organisations syndicales des secteurs concernés.

Sur le second, le ministre a donné quelques pistes. Elles rejoignent les analyses que nous avons déjà tracées sur ce dossier dont les contours demeurent encore assez flous cependant.

D'emblée **Solidaires Finances** a soulevé une contradiction entre la volonté de nos responsables de déplacer certains services des grandes métropoles vers des zones rurales ou péri-urbaines, le phénomène de concentration encouragé et porté par le Directeur général des Finances publiques et les suppressions d'emplois.

Pour Gérald Darmanin, point de contradiction entre ces trois points. Pour lui, l'idée réside bien, non pas dans un transfert entier de services, mais dans le développement de la présence de la DGFIP dans les maisons de services au public (MSAP) et dans le télétravail, au profit des agents (sic). La réorganisation de l'accueil et des missions de front et de back office viendront, selon le ministre, mettre de l'« huile dans les rouages. De quoi surtout, derrière des artifices, poursuivre le désengagement de l'État et les suppressions d'emplois. Toutes les évolutions en cours ou à venir prendront en compte la situation individuelle des personnels dans le cadre d'un plan social d'accompagnement.

Le Ministre a sans doute voulu nous donner un « gage » en matière de concentration du réseau, en indiquant qu'il ne signerait plus d'arrêté de fermeture de trésorerie dès lors que les élus locaux et les agents s'y opposeraient ! Une orientation que nous devrions constater d'ici peu lors de la parution périodique au journal officiel des dits arrêtés... Mais qui ne nous rassure en rien dans la mesure où il faudra bien absorber les suppressions d'emplois et où les missions auprès des collectivités et de leurs administré.e.s sont affaiblies (NDLR). Un casse tête en vue pour les directions locales.

De manière assez surprenante, le ministre s'est également exprimé sur la notion d'illectronisme et sur les difficultés que pouvaient rencontrer certain.e.s administré.e.s avec l'usage des nouvelles technologies. L'occasion pour nous de lui demander d'assouplir l'obligation de télédéclarer les revenus et de lui faire remarquer qu'une acculturation forcée générerait forcément des blocages et des réticences. Nous avons illustré notre propos en citant en exemple le site [impot.gouv.fr](http://impot.gouv.fr), sur lequel les options pour le tout dématérialisé étaient pré-cochées, générant là aussi des sollicitations qui pourraient être évitées.

L'occasion pour nous de rappeler notre analyse à moyen terme de ces évolutions concomitantes : montée en puissance de la relation dématérialisée entre les administré.e.s et l'administration, mise en place des plates-formes téléphoniques (nous avons souligné le faible taux des appels aboutis et les conséquences pour les services et les usagers), accueil sur rendez-vous et limitation des horaires d'ouverture.

Alors que le gouvernement et Bercy vendent le numérique à tout vent pour mieux supprimer des emplois publics, nous avons insisté sur notre demande mainte fois réitérée de l'ouverture d'un cycle de discussion sur l'avenir de la DGFIP digitalisée et sur nos revendications portant sur la montée en compétences des personnels sur les métiers susceptibles d'apparaître du fait de la digitalisation pendant que d'autres disparaîtraient, sur les conséquences en matière de périmètre et de contenu des missions, sur les difficultés à moderniser et adapter les systèmes d'information tout en menant des réformes structurelles d'ampleur inédites, sur le nécessaire repyramidage des emplois, sur la médiation numérique qui devait être une mission de service public à part entière. Le ministre a précisé qu'aucune fusion de directions n'était envisagée et confirmé que 7 directions travaillaient, en lien avec les Préfets, sur une nouvelle carte d'implantations des services de la DGFIP.

Sur le niveau des suppressions d'emplois extrapolé par le gouvernement en lien avec le Prélèvement à la Source (PAS) et la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) :

- pas de chiffrage à ce stade pour le PAS. Les besoins sont évidents – nous ne saurions mieux dire ...

- durant la période de mise en œuvre a déclaré le ministre (en clair, faites tout pour la réussite de la réforme avant que l'on supprime vos emplois, NDLR).

Il s'est par ailleurs montré très confiant quant à la réussite de la réforme. **Solidaires Finances** est revenue sur la séquence de septembre pour indiquer au ministre que ses déclarations comme celles des autres membres du gouvernement étaient de nature à déclencher une augmentation des sollicitations des usager.e.s au guichet des centres des finances publiques, ce à quoi il se doit d'être attentif avons-nous fait valoir.

- **Concernant la TH** : il a été beaucoup plus net, précis et tranchant : 3 000 suppressions d'emplois (voire plus ...) est le chiffre manifestement souhaité possible à l'issue de la réforme.

Subsidiairement, G.Darmanin nous a informé qu'un projet de loi serait soumis au Parlement qui contiendrait sans doute une mesure visant à ne plus utiliser la valeur locative comme base de calcul des impôts directs locaux....

Concernant la Douane, il n'a pas contesté que la DGDDI perdait sa casquette comptable. Interrogé sur les missions fiscales (où l'on voit un mouvement de translation vers la DGFIP ), il a répondu que la Douane allait se recentrer sur ses missions « naturelles », à savoir le contrôle des marchandises. En creux, on peut en déduire que les missions fiscales ont vraiment du plomb dans l'aile ...

Il a indiqué que pour lui l'explosion de la DGDDI et le rattachement de la Surveillance au Ministère de l'Intérieur est un risque qui s'est éloigné.

A son sens, la séparation des activités fiscales renforce le caractère douanier de cette administration dont les missions sont essentielles (sic !). Nous aimerions au moins pouvoir le croire sur ce point...

Sur la police fiscale, il s'est voulu rassurant quant à la montée en puissance de ce nouveau service pour lequel il estime que le ministère a gagné des arbitrages pas faciles.

Ceci n'est toutefois pas pour nous rassurer sur la montée en charge de ce service, pour lequel on semble commencer avec les « moyens du bord », qui sont loin d'être plantureux ...

Le ministre estime que le plan de charge pourrait moins lourd qu'estimé et que, dans un premier temps, on se situerait plus autour de 1 000 saisines que de 3 000.

Pour terminer l'entretien, nous avons rappelé que nos organisations syndicales n'étaient pas des opposants politiques (en revenant sur les déclarations du porte-parole du gouvernement), mais qu'elles combattaient les orientations négatives pour les missions, les agents, le service public, les citoyens et ce quels que soient les gouvernements en place. Nous avons ensuite remis au ministre les rapports de Solidaires Finances Publiques concernant l'évasion fiscale, afin de bien lui faire savoir que nous étions des professionnels et des techniciens reconnus en la matière.

Avant de clore ce rendez-vous, nous avons eu quelques échanges sur l'exercice du droit syndical (le droit des agent.e.s à se défendre et à être défendu.e.s) et les évolutions encourues portées par le secrétaire d'État à la Fonction publique. Le ministre a suggéré à I. Braun Lemaire, Secrétaire Générale des MEFs, et au directeur de cabinet d'O.Dussopt d'organiser une rencontre entre la DGAFP et le ministère pour aborder les spécificités de celui-ci et de ses administrations en la matière.

**PLUS QUE JAMAIS, L'HEURE EST A LA MOBILISATION TOUTES ET TOUS  
DANS LA RUE LE 9 OCTOBRE !**

